

DIRITTI UMANI



Amnesty International considère que l'éducation aux droits humains permet de s'attaquer aux causes sous-jacentes des atteintes aux droits humains, d'empêcher que des violations ne soient commises, de combattre la discrimination, de promouvoir l'égalité et de renforcer la participation de chacun aux processus de prises de décisions.

De nombreuses personnes à travers le monde ont reconnu le rôle de l'éducation aux droits humains pour faire des droits humains une réalité mondiale. Amnesty International agit tant au niveau régional qu'international et est soutenue par de nombreuses organisations, partenaires, réseaux et membres pour mener à bien cet objectif.

Sur tous les continents, les bureaux nationaux d'Amnesty International sont activement engagés à promouvoir la généralisation de l'EDH dans l'enseignement scolaire, notamment en collaborant avec les gouvernements à l'élaboration de politiques et de mesures législatives, en concevant des méthodes, outils et documents d'apprentissage, en créant des environnements favorables à cet apprentissage, et en contribuant à la formation d'enseignants et d'éducateurs. Outre l'enseignement scolaire (éducation formelle), Amnesty International est présente dans d'autres secteurs éducatifs au niveau mondial: elle établit un lien entre l'EDH, la participation active et l'autonomisation, elle travaille auprès des jeunes, des populations indigènes et marginalisées, des associations et groupes professionnels, des responsables traditionnels ou religieux, et des organisations locales.

Vous pouvez accéder aux méthodes et ressources d'Amnesty International en matière d'éducation aux droits humains soit en ligne
soit en contactant les équipes d'éducation aux droits humains.

Ces pages internet seront régulièrement mises à jour et sont accessibles en français, espagnol et anglais:

<http://www.amnesty.org/en/human-rights-education>